

Le 6 mai 2020.

Chers parents,

La mairie de Saint Brice sur Vienne, l'ensemble de l'équipe pédagogique et les représentants de parents d'élèves ont travaillé en étroite collaboration à une possible réouverture de l'école à partir du 14 mai 2020.

## **Il a été décidé ce jour que les écoles du Bourg et de la Fabrique restent fermées jusqu'à nouvel ordre.**

Comme vous le savez tous, la situation est très complexe et inédite. Soyez assurés de notre total engagement. Nous tenons à vous présenter les pistes de réflexion qui ont été les nôtres et qui nous ont amenés à faire ce choix difficile qui impactera tous les usagers de l'école.

La réouverture de l'école n'aurait pas pu se faire dans les conditions que nous avons connues avant l'épidémie de Covid 19. Toutes les conditions d'accueil des élèves doivent être repensées pour éviter une nouvelle propagation du virus. Les conditions de sécurité sanitaire préconisées dans les protocoles et circulaires ne peuvent pas être appliquées.

### **Cadre sanitaire imposé**

Il est demandé aux enseignants et personnels de mairie de veiller à l'application stricte du protocole sanitaire tout au long de la journée.

Nous aurions dû :

#### ★ Accueillir les enfants à l'école seulement certains jours

- Faire une rentrée échelonnée par niveau et roulement selon les jours de la semaine.
- Assigner chaque enfant à un groupe spécifique qui n'aurait pas forcément correspondu à sa classe, à son enseignant, à ses camarades habituels. Interdire les contacts entre groupes.

#### ★ Réduire la circulation dans la classe ou les couloirs.

- Demander aux enfants de rester assis à la table qui leur aurait été désignée, tout au long de la journée (de 9h à 16h30), éloignés de 2 mètres les uns des autres.
- Interdire les coins jeux, sciences, écriture, arts visuels, bibliothèque, dans lesquels ils pouvaient aller librement.
- Interdire d'utiliser les ateliers autonomes (les tiroirs d'activité et autres jeux proposés comme les puzzles ... que les enfants pouvaient prendre librement afin de construire leurs apprentissages en fonction de l'évolution et de la motivation de chacun), du fait de l'impossibilité de gérer le nettoyage entre chaque élève, et du fait de l'injonction de limiter au maximum les déplacements des élèves, même dans la classe.
- Proscrire les jeux collectifs et les jeux de société.

#### ★ Exiger des élèves d'apporter, une trousse de petit matériel (crayon à papier, gomme, taille-crayon, feutres...), afin d'éviter une éventuelle propagation du virus.

#### ★ Mettre en place des règles de distanciation physique durant les récréations : impossibilité de mettre dans la cour plusieurs groupes en même temps.

- Faire sortir chaque groupe seul, tour à tour, et interdire aux enfants de jouer entre eux, ou bien seulement à une distance d'un mètre entre chacun.

•Interdire tout jeu d'échange type ballon, cerceau, bac à sable, toboggan car les enseignantes ne n'auraient pas pu en gérer la désinfection entre chaque élève, puisqu'elles auraient dû surveiller la cour pendant que les atsems auraient été chargées de la désinfection de la classe.

★Désinfecter tout matériel touché par un enfant (pièce de jeu, crayon, fiche plastifiée ...)

★Organiser le lavage des mains avant d'entrer en classe, avant et après chaque récréation, avant et après être passés aux toilettes, après s'être mouchés, et avant et après avoir mangé.

★Interdire aux parents d'entrer dans l'enceinte de l'école.

•Organiser l'accueil et la sortie des élèves.

•Exiger des parents la prise de température de leur enfant chaque jour avant la classe. Si elle avait dépassé 37,8°C, il n'aurait pas été accueilli à l'école.

*Vous pouvez par ailleurs consulter l'intégralité du protocole sanitaire imposé sur le site [educ.gouv.fr](http://educ.gouv.fr)*

Il n'y aurait eu ni cantine ni garderie organisées par la commune faute de personnel en nombre suffisant. Les produits de désinfection demandés dans le protocole sanitaire ne sont pas en notre possession et doivent être commandés.

**Mairie, Directrices, enseignants, représentants de parents d'élèves nous avons étudié toutes les possibilités pour nous adapter au mieux et permettre à votre enfant d'être accueilli dans les meilleures conditions possibles. Ces conditions n'étant pas réunies, nous ne pouvons pas envisager l'ouverture des écoles jusqu'à nouvel ordre. Nous reviendrons vers vous dès que la situation aura évolué (nous aurons certainement de nouvelles directives fin mai/début juin).**

La **continuité pédagogique**, qui est grâce à vous une réussite dans nos écoles, sera maintenue avec le même engagement par tous les enseignants sur les réseaux numériques.

Merci d'avance de votre collaboration et prenez soin de vous, l'équipe enseignante.